

Lavalette-Tude-Dronne La CDC veut favoriser le relais des entreprises



À Saint-Séverin, Jacques Créquy, à la tête de la chaudronnerie de l'Europe, a expliqué ses difficultés pour trouver un repreneur.

Photo CL

Dans un secteur rural comme le territoire de la communauté de communes (CDC) Lavalette-Tude-Dronne, le tissu économique est souvent composé de petites entreprises artisanales ou commerciales. C'est un tissu souvent fragile. Les artisans travaillent seuls, souvent la tête dans le guidon et ne songent pas ou peu à la transmission d'une affaire dont ils sont souvent les créateurs.

À l'échelle du territoire, on estime qu'une centaine d'entreprises artisanales sur les cinq cents inscrites à la chambre de métiers ont besoin d'être sensibilisées. L'enquête de ladite chambre de métiers montre que la moitié de ces professionnels, âgés de 55 ans ou plus, ne cherchent pas de successeur, soit parce qu'ils ont du mal à se projeter, ou à lâcher - le statut de l'entreprise individuelle ne facilite pas toujours cette transmission - ou qu'ils sont parfois en roue libre en fin de parcours et n'ont pas toujours entretenu leur équipement ou ne cherchent plus à conquérir de nouveaux marchés.

La commission économique de la CDC l'a constaté en visitant mercredi à Saint-Eutrope la chaudronnerie Europe de Jacques Créquy. Il cherche un repreneur en vain depuis quelques années. «J'ai eu quelques pistes, mais j'avoue que je ne suis pas pressé et que je n'ai sans doute pas

toujours fait ce qu'il faut». Il a par ailleurs été échaudé par un «faux repreneur», «plus intéressé par mon personnel que par mon entreprise», dit-il. Les freins selon lui, c'est souvent «le bénéfice que le repreneur estime insuffisant. Mais dans mon métier, on travaille pour l'industriel souvent pour des pièces uniques. C'est un métier très particulier», explique-t-il. En revanche, l'enquête de la chambre de métiers montre que 71 % de ceux qui cherchent parviennent à leurs fins, mais 29 % restent sans solution.

«Notre volonté est de sensibiliser ces artisans, favoriser la mise en relation par exemple par le biais de clubs d'entreprises. Nous allons aussi demander aux communes de nous signaler une entreprise chez elles que l'on pourra soutenir dans ses démarches», explique Séverine Groulet, la chargée de mission économique de la CDC, d'autant qu'il existe des aides spécifiques à la reprise, mais peu connues.

Cela passe par une évaluation de l'entreprise, un diagnostic et une expertise technique, la mise en relation cédant et repreneur. En clair, se retrousser les manches pour faire en sorte que ce tissu économique ait le moins de trous possible.

Renseignements auprès de Séverine Groulet à la CDC Lavalette-Tude-Dronne
Tél: 05 45 24 08 79.